

hérente à gauche. La famille m'a écrit qu'il se portait bien et qu'il travaillait dans le nord de la France.

Dans mes opérations, je suis exactement le procédé de Lucas-Championnière ; je suture toujours les anneaux, je draine à travers le scrotum et je ne fait plus porter de bandage. Je n'opère que lorsque la hernie est irréductible ou incoercible, lorsqu'elle est douloureuse, lorsqu'elle est congénitale et qu'elle s'accompagne d'ectopie testiculaire, ou bien, enfin, lorsqu'elle est maintenue difficilement chez des personnes exposées à l'étranglement en raison de leurs fonctions. Dans ces conditions, j'estime que la cure radicale des hernies est une opération.

M. LÉONTÈ (de Bucarest).— Voici le procédé que j'emploie pour la cure radicale des hernies :

Après avoir ainsi réduit le contenu herniaire, épiploon compris, sauf le cas d'altération, la face interne du sac, de même que celle de son collet, se trouvent être exposées et prêtes à subir les manœuvres qui ont pour but de détruire et d'oblitérer le trajet herniaire. Les voici :

Traction à l'aide de la main gauche sur le sac et son collet, de manière à rendre apparent l'orifice abdominal du collet et à exposer ainsi la portion de séreuse abdominale voisine de cet orifice. A ce niveau et pendant que j'exerce la traction, je fais une incision circulaire de la séreuse à l'aide du bistouri ou des ciseaux courbes ; immédiatement les deux bords séreux résultant de l'incision s'écartent l'un de l'autre laissant à nu le tissu cellulaire sous-jacent. La séreuse du bord supérieur de l'incision a même de la tendance à se recroqueviller en dedans ; je favorise ce recroquevillement en décollant et refoulant cette séreuse.

Cessant ensuite toute traction sur le sac, voici comment je traite celui-ci : au lieu de le réséquer, ce qui est conseillé par tous, je le conserve, au contraire, et me proposant d'obtenir la réunion de ses parois, je pratique seulement un raclage superficiel de toute l'étendue de sa face interne. Lorsque la surface interne du sac est congestionnée et irritée, comme cela a lieu dans les hernies étranglées, par exemple, je me borne à aviver incomplètement à l'aide de la solution phéniquée forte ou de la solution au chlorure de zinc.

Après la guérison je congédie les malades sans leur conseiller l'application du bandage herniaire.

J'ai obtenu par ce procédé sept succès définitifs sur les sept malades que j'ai opérés. La réunion s'effectua toujours par première intention.

Les avantages de ce procédé sont en conservant le sac : 1° la durée de l'opération devient moins longue et moins pénible ; 2° on ne s'ex-